



BAREME DES HONORAIRES - TRANSACTION DANS L'ANCIEN

Applicables à compter du 02/04/2019

PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES				HONORAIRES TTC (1) à la charge du vendeur
AU FORFAIT jusqu'à 20 000 €				3 000 € TTC
De	20 001 €	à	50 000 €	9.5%
De	50 001 €	à	80 000 €	9%
De	80 001 €	à	100 000 €	8%
De	100 001 €	à	150 000€	7.8%
De	150 001 €	à	200 000 €	7%
De	200 001 €	à	350 000€	6.8%
De	350 001 €	à	500 000 €	6%
Au-dessus de 500 000 €				5%
Tranches non cumulatives (1) dont TVA : au taux en vigueur de 20%				

Les honoraires sont payables par le vendeur uniquement, sauf dérogation spéciale approuvée par les parties.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence en possession du mandat initial.

Honoraires de rédaction de Sous-seing privé (en agence) : 300 € TTC (sauf mandat premium)

Honoraires d'estimation d'un bien :

Pour un appartement T1 à T2 : 75 € TTC

Pour un appartement T5 ou plus : 150 € TTC

Pour un appartement T3 à T5 : 100 € TTC

Pour une maison individuelle : 200 € TTC

22 bis avenue Honoré Serres | CS 71518 | 31015 TOULOUSE Cedex 6

Tél. : 05 61 77 27 00 | Fax Syndic : 05 61 77 27 09 | Fax Gérance : 05 61 77 27 45 | Site : www.adl-immo.fr

SAS au capital de 627 009, 51€ - SIRET 301 169 116 00169 - NAF 6831 Z - Garantie 110142U GALIAN - FNAIM n° 6765
Carte professionnelle n° CPI 3101 2018 000 036 193 - TVA intracommunautaire FR 84 301 169 116 00169